

Le Citoyen

n° 34

4b, avenue Champollion

21000 DIJON

Tel : 03 80 73 11 15

ISSN 1625-7790

Prix : 1 euro

Journal bimestriel octobre-décembre 2019 édité par

La Jeunesse Musulmane de France en Bourgogne

SOMMAIRE

- Editorial p1
- Une maraude à Dijon :
action de solidarité initiée
par trois jeunes dijonnais-es p2
- Rassemblement contre les
violences faites aux femmes p3
- Hommage aux musulmans
morts pour la France p3
- Marche contre
l'Islamophobie et les
discriminations p3
- Arrangements solidaires
pour les congés de Noël p4
- Noël en Palestine :
Cicatrice de Bethléem p4
- Citoyens du monde : les
Ouihours entre répression
et indifférence p5
- Communiqué commun
contre l'islamophobie et les
discriminations p5
- le film Soumeiya : entretien
avec Obeïda, l'un des deux
réalisateur p6
- Courrier du lecteur : Avis
de tempête p7
- Point santé : l'exercice
physique et le cancer p7
- Inscriptions sur les listes
électorales p8
- 26^e journée du savoir,
Journal des sciences
Club de lecture p8

Directeur de la publication : Mohamed ATEB

Editorial

Toute l'équipe du journal « le Citoyen » se réjouit de présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2020 à ses lectrices et lecteurs.

• L'année 2019 a été, essentiellement, dominée par une flambée de mouvements populaires de contestations à travers le monde.

En Inde, Egypte, Bolivie, Chili, Hong-Kong, Algérie, Liban, Soudan, Iran, Irak,...et même en France, partout des foules en colère déferlent dans les rues des grandes villes.

Les slogans scandés dénoncent la vie chère, l'austérité, les inégalités... et un système financier qui ne laisse plus de répit aux gens.

Les manifestants disent avoir le sentiment d'être marginalisés, d'assister impuissants à un monde qui se fait sans eux et souvent à leur dépens.

Tout semble leur échapper de plus en plus. Un simple tweet à la manière de «Trump » suffit pour impacter le quotidien, déjà difficile, de ces millions de gens à travers la planète.

Cette flambée se traduit par une défiance contre l'élite, sensée les représenter, qui devient sourde à leurs doléances, impuissante de défendre les intérêts des citoyens simples.

C'est pourquoi ces mouvements préfèrent se construire, internet aidant, à l'horizontale, sans leader, ni organisation ni structuration tellement leur méfiance à l'égard des élites s'amplifie, même celles qui émergent en leur sein.

• Cependant dans ce contexte de défiance, l'année 2019 a été marquée par la grande popularité de Jacinda Ardern première ministre de la Nouvelle-Zélande pour avoir, quant à elle, su être très proche

de ses citoyens et solidaire avec eux.

En effet, au lendemain des attentats de Christchurch, qui ont frappé deux mosquées faisant 49 morts, la première ministre néo-zélandaise est sortie à la rencontre de ses citoyens musulmans. Elle est apparue sincèrement affectée, les yeux humides, les cheveux cachés par un foulard, serrant affectueusement contre elle les rescapés de la tuerie qui a secoué son pays.

Cette femme politique qualifiée de généreuse, empathique, résolue et porteuse de valeurs et d'espoir pour l'avenir, dans un monde taisant, a manifesté courageusement sa colère contre la haine et contre les discours simplistes qui visent les musulmans. Elle a été suivie par ses citoyens créant ainsi cohésion et unité de sa nation.

• L'année 2019 restera aussi marquée par les incendies gigantesques en Amazonie et en Australie qui ont brûlé des dizaines de milliers de km² de forêts et ont fait périr plus d'un milliard d'animaux aggravant la menace du réchauffement climatique de la planète et causant une grande perte pour la biodiversité.

Là aussi, les dirigeants du monde paraissent inactifs, les «financiers prédateurs» en profitent, tandis que les citoyens s'organisent seuls à l'image des jeunes suédoise Greta Thunberg ou de l'ougandaise Vanessa Nakaté et tous les autres.

Une méfiance semble donc s'être installée contre les élites et un système économique et financier qui, dans sa globalisation, génère des conflits entre nations, religions, cultures, groupes sociaux... et mondialise les contestations populaires.

Dialogue et écoute ne doivent jamais être interrompus.

Mohamed ATEB

Une maraude à Dijon : action de solidarité initiée par trois jeunes dijonnais-es



Le 20 décembre dernier a eu lieu une maraude à Dijon. Cet évènement consistait à donner des repas et vêtements chauds aux sans-abris ainsi qu'aux réfugiés abrités dans plusieurs foyers de la ville.

C'est par l'initiative de trois jeunes Dijonnais que l'évènement a pu voir le jour. Leur enthousiasme et leur volonté ont su réunir en 3 semaines une centaine de donateurs et une cinquantaine de bénévoles présents le jour J dans le but de venir en aide aux plus démunis.

La diffusion de l'évènement sur les réseaux sociaux et le bouche à oreille ont eu leur effet et c'est ainsi que durant les quelques semaines qui ont précédées la maraude, près d'une quarantaine de sacs remplis de vêtements chauds, destinés aux hommes, femmes et enfants, ont été récupérés. Mais ce n'est pas tout !

Grâce à la générosité des donateurs venus de tous les horizons, plus de 600€ ont été récoltés afin de contribuer à tous les besoins financiers qu'impliquait cette maraude.

Le 19 décembre, une équipe de bénévoles s'est réunie afin de faire des courses. Des maraîchers ont su faire don de générosité et nous ont généreusement donné une vingtaine de cagettes de fruits et légumes.

Le lendemain, jour J, une première équipe de bénévoles a pu se retrouver pour entamer la préparation des sacs grâce à l'accueil des membres de la JMFB (Jeunesse Musulmane de France en Bourgogne) qui leur ont laissé une grande salle ainsi que du matériel de cuisine et de cuisson au sein du centre culturel musulman de Quetigny afin de préparer les sacs dans les meilleures conditions.

Quelques heures plus tard c'est au tour d'une autre équipe de se réunir cette fois-ci à la salle Marcel Petit de Talant prêtée gracieusement par la mairie de cette commune afin que tous les vêtements y soient triés dans le but de faciliter la distribution.



C'est à 18h30 que l'ensemble des bénévoles se sont réunis place Grangier, au centre-ville, dans le but d'organiser la distribution. Des bénévoles sont restés sur place et se sont attribués les tâches tandis que plusieurs autres équipes parcouraient la ville afin d'emmener au point de rassemblement le plus de démunis possible pour qu'ils puissent profiter des denrées préparées spécialement pour eux. Ils avaient à leur disposition : six grandes marmites de soupes bien chaudes avec service à volonté, un sac contenant un panier repas chaud et un kit d'hygiène sans compter la centaine de vêtements chauds, manteau, pull, pantalon, chaussures etc.

A la carte ce soir-là : riz à la crème accompagné de son poulet aux champignons, fruits à volonté, compote, papillotes, bouteille d'eau

et sandwich pour les plus gourmands. Les kits d'hygiène distribués en masse contenaient : une vingtaine de coton-tiges, un spray pour nettoyer les mains, une boîte de pansement, un paquet de mouchoir et des protections pour les kits spéciales femmes.

Une vingtaine de sacs de couchage et plusieurs couvertures ont aussi été distribués à ceux qui en avaient le plus besoin. La cerise sur le gâteau : une cinquantaine de sans-abris ont pu recevoir comme cadeau de fin d'année un parfum de 50mL offert gracieusement par l'entreprise Dijonnaise Parfumery de Luxe.

Résultat de cette soirée : des sourires, beaucoup de rire, des larmes de joie, du partage et une grande démonstration de solidarité offerte par les jeunes en cette froide période de Décembre lors de laquelle beaucoup trop de personnes sont contraintes de dormir dans les rues malgré que le thermomètre affiche négatif. Le meilleur pour la fin ?

Un beau témoignage recueilli ce soir-là par une des bénévoles de la part d'un sans-abris :

« C'est incroyable ce que vous avez fait ce soir, je suis dans la rue depuis 1998 et je n'ai jamais vu ça, ce soir c'est notre marché de Noël, vous êtes un peu comme des pères Noël »



Comme quoi que la solidarité est toujours présente de nos jours !

Sarra

Dijon : Rassemblement contre féminicide et violences faites aux femmes

La violence contre les femmes est devenue un fléau dangereux dans notre société : en France pour l'année 2019, le nombre de femmes mortes sous les coups de leur conjoint ou compagnon s'élève à 149 et on estime qu'environ 220 000 femmes subissent des violences sexistes ou sexuelles par année.



Samedi 23 novembre 2019, de nombreuses manifestations étaient organisées partout en France contre les violences faites aux femmes.

A Dijon, c'est le "Collectif du 25 novembre" qui a appelé à la manifestation contre les violences sexistes et sexuelles.

Plus d'un millier de personnes étaient au rendez-vous à la place de la libération d'où est parti le cortège.

Dans la foule des manifestant-e-s, on ressent beaucoup d'ambiance et de solidarité.

Les slogans étaient divers contre les violences de toutes sortes subies par les femmes.



Beaucoup de manifestantes ont, aussi, tenu à exprimer leur soutien aux femmes portant le voile.

Et bien d'autres ont manifesté leur colère contre l'islamophobie.



De nombreuses pancartes indiquent prénoms et numéros des féminicides. Elles étaient 138 ce jour-là.

Malheureusement, depuis il y a eu 11 de plus pour l'année 2019.

La 149^e était Rebecca du nord.

Dijon : hommage aux musulmans morts pour la France

Le 11 Novembre 2019, 101^e anniversaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, Mme Elizabeth REVEL adjointe au maire de Dijon, déléguée aux « anciens combattants », M. Mohamed BEKHTAOUI, Mme Badiaâ MASLOUHI et d'autres conseillers municipaux, ont déposé, au nom de la Ville de Dijon, une gerbe sur les tombes des musulmans morts pour la France en présence de quelques responsables musulmans.



«70 000 combattants musulmans y ont perdu la vie. Ce sacrifice, personne ne doit l'oublier», Christophe Castaner

Marche contre l'Islamophobie et les discriminations

Dimanche 10 novembre 2019, un cortège historique de 13 500 manifestants était dans les rues de Paris contre l'islamophobie. Un défilé inédit qui a réuni musulmans et non-musulmans, jeunes et moins jeunes, parisiens et provinciaux, hommes politiques ou simple citoyens qui, pour beaucoup, ont avoué qu'ils manifestaient pour la première fois.



C'est une majorité de femmes qui a rempli la manifestation au son de «C'est pas le voile qui est de trop, c'est l'islamophobie et les fachos ». Elles étaient nombreuses, seules ou en famille, sans ou avec foulard bleu-blanc-rouge, scandant La Marseillaise, chantant la laïcité et répondant aux journalistes et à qui veut bien l'entendre qu'elles « n'étaient pas soumises mais libres dans un pays libre ». L'affaire n'était pourtant pas gagnée avec les polémiques ahurissantes créées autour de cette manifestation : « on a voulu nous dissuader en agitant le spectre du communautarisme, ce qui dérange c'est que les concernées s'organisent elles-mêmes pour dire stop, stop on n'en peut plus. Cette marche est aujourd'hui un succès » a déclaré Karim.

En effet, depuis l'humiliation de cette jeune maman au Conseil Régional à Dijon par un élu d'extrême-droite jusque l'instrumentalisation des crimes terroristes à la Préfecture de Paris qui n'en étaient finalement pas, l'avalanche de discours islamophobes médiatiques et politiques a provoqué un sursaut citoyen inévitable.

Cette manifestation massive contre la haine islamophobe est un tournant historique, elle était intensément citoyenne par la mixité des participants et ceux qui l'ont soutenu et y ont participé n'ont fait que progresser la cause vitale des droits humains en France.

Abdella Haifi

Arrangement solidaire entre employés pour les congés de la "fête de Noël"

Le 25 décembre est l'occasion pour beaucoup de français de fêter Noël. Cependant beaucoup travaillent les jours qui entourent le 25 et demandent à ne pas travailler. Comment s'organise-t-on dans les entreprises ? Comment satisfaire les employés qui veulent passer cette fête en famille à l'aise ?



Karim est responsable production dans une grande société nationale (La Poste), c'est lui qui accorde les congés à ses employés. Il explique : « Mes employés ont une fois sur deux des Week-ends de trois jours (Samedi-Dimanche-Lundi). Pour permettre aux employés qui veulent fêter Noël pour cette année, j'ai autorisé aux collègues qui veulent travailler ce jour de permuter leur WD. Ainsi les collègues attachés à cette fête n'ont dû solliciter que leur mardi comme congé que j'ai, à tous, accordé. »

En effet, le jour de Noël est tombé le mercredi cette année, les employés qui fêtent Noël ont pu ainsi

bénéficier de cinq jours de congés du samedi au jeudi et en profiter pleinement.

« Même pour le chef d'équipe qui, normalement, ne peut s'absenter le 24, nous lui avons accordé ce jour. Il souhaitait, en effet, rejoindre sa famille pour passer ses fêtes en famille. »

Mohamed, retraité de la société de transport XPO Logistics confie : « Nous travaillions le jour de Noël, c'était logique pour permettre aux collègues de culture catholique ou autres de passer leur Noël en famille. Un jour le responsable des ressources humaines était coincé face aux multiples demandes de congé pour le jour de Noël. On m'appelait « le sage », j'ai, alors, échangé avec le chef et je lui ai dit que tous les collègues musulmans étaient prêts à travailler le 24 par solidarité avec leurs amis

qui voulaient passer Noël en famille et j'ai même proposé que nous étions prêts à le faire dans la durée pour que cette bonne habitude solidaire devienne une solution à chaque Noël. Depuis on fait toujours comme ça en décembre. Et du coup nos collègues nous le rendent si bien, puisque quand on veut poser nos jours pour les fêtes de l'Aïd Adha ou Fitr, ils sont toujours disposés à travailler ces jours. Comme ça il n'y a plus eu de problèmes au travail pour les jours de Noël et des fêtes de l'Aïd. Je m'en souviens toujours quand il m'a dit « Mais m***** pourquoi je n'y avais pas pensé avant ! ».

Loin des dogmatismes, des instrumentalisations politiques de la laïcité, des faux-débats l'entente, la solidarité et surtout le pragmatisme est de mise dans la plupart des sociétés grâce aux employés.

Abdella Haifi

Noël en Palestine : "La cicatrice de Bethléem"

Le 19 décembre 2019, avant quelques jours de Noël, le street artiste Banksy a dévoilé sa dernière œuvre à Bethléem, ville où serait né Jésus, en Cisjordanie occupée. Cette nouvelle œuvre de l'artiste anonyme est intitulée "La cicatrice de Bethléem" ou « Scar of Bethlehem » comme la peur de Bethléem.

Elle représente une classique crèche de Noël avec le berceau de l'enfant Jésus bien entouré, ainsi que l'âne et le bœuf. La crèche est placée au pied du mur de séparation

transpercé par un obus, avec des tags appelant à l'amour et à la paix.

Entend-il dénoncer l'occupation israélienne en Cisjordanie ou l'interdiction aux chrétiens de Gaza de passer Noël à Bethléem ? Ou bien encore ce mur de l'apartheid et des nombreux checkpoints?

En effet, les chrétiens de Gaza étaient privés de célébrer Noël à Bethléem. Certains ont réussi le dernier jour à braver ces obstacles et laisser briller l'étoile de la paix.

Néjia Dahech



Citoyens du monde :

Les Ouighours, entre répression et indifférence



Plus d'un million de musulmans ouighours sont internés dans des camps de détention par le gouvernement chinois. Une politique d'enfermement arbitraire et illégale que subit ce peuple.

Les citoyens détenus sont de tout âge et les raisons de leurs arrestations sont multiples : conviction religieuse, respect de la tradition locale, porter une longue barbe ou un foulard...

Le destin de ce peuple turcophone à majorité musulman bascule véritablement en 1949 lorsque la Chine communiste décide d'occuper ce qu'on appelait encore le Turkestan oriental.

Dans ce qui est depuis 1955 "la province autonome ouighour du Xinjiang", on n'y compte aujourd'hui moins de 50% d'habitants ouighours contre plus de 80% dans les années 1950.

Ce peuple risque l'extinction du fait de la politique de colonisation, d'assimilation et de terreur menée par le gouvernement chinois. Les critiques adressées à la Chine depuis plusieurs années en ce qui concerne les droits de l'homme n'ont pas permis d'atténuer les souffrances de ce peuple. Ce gouvernement se prévoit des lois antiterroristes adoptées depuis les événements du 11 septembre 2001 pour imposer des restrictions plus sévères sur le peuple ouighour.

Des restrictions qui ont vu naître ces dernières années, suite à différents attentats attribués à des séparatistes ouighours, ces lieux décrits comme des "camps de concentration" par les victimes ou

familles de victimes.

Des endroits où l'endoctrinement ou "lavage de cerveau", la maltraitance et la surpopulation y règnent sous l'indifférence générale.

Ils vivent dans une situation d'éradication de leur identité, de leur langue et de leur culture.

Mais c'est seulement en Novembre 2019 que ces sites de détention sont reconnus par le biais de documents officiels publiés par plusieurs organes de presse à travers le monde.

Des documents où on y retrouve un discours agressif du président chinois Xi Jinping à l'encontre du peuple Ouighour, "Nous ne devons avoir absolument aucune pitié avec les Ouighours", "Nous devons utiliser les outils de la dictature populaire pour éliminer l'islam radical dans la province du Xinjiang".

L'ONG "Human Rights Watch" (HRW) a récemment dénoncé l'attitude de plusieurs états. En effet, une lettre du 12 Juillet 2019, destiné à HRW suite à la 41ème session du conseil des droits de l'homme, affirme que les états signataires soutiennent "les mesures de lutte contre le terrorisme et la radicalisation au Xinjiang" conduisant à "un sentiment plus fort de bonheur, d'épanouissement et de sécurité". Parmi ces états, 14 sont issus de l'organisation de la coopération islamique (OCI).

Pourquoi donc ce mutisme de la communauté mondiale sur le sort des ouighours ? est-ce un oubli ou une négligence ? Nous sommes en droit aujourd'hui de se demander où est passé le respect des droits de l'homme. Que peuvent seules les organisations internationales afin de faire respecter ces droits ?

Abdelhamid OUHDA

COMMUNIQUÉ COMMUN

CONTRE L'ISLAMOPHOBIE ET CONTRE TOUS LES RACISMES

Depuis plusieurs dizaines d'années, les musulmans de France sont victimes de manifestations de racisme, qu'elles concernent la pratique de leur foi, leur apparence ou leur origine.

Assimilés au terrorisme, suspectés de ne pas adhérer aux principes de la République, les musulmans font l'objet de discriminations et de stigmatisations constantes.

Les discours de haine se répandent partout y compris au sein de responsables politiques de diverses obédiences et sont amplifiés par certains médias.

Ce qui s'est produit à Bayonne en est la conséquence et doit être dénoncé pour ce qu'il est : un acte raciste commis contre un édifice du culte et deux personnes parce que musulmans.

Nos organisations appellent à rejeter cette haine et à manifester une solidarité sans réserve à l'égard de celles et ceux qui en sont les victimes.

Elles appellent à inscrire la lutte contre l'islamophobie dans la lutte contre toutes les formes de racisme et soutiennent la manifestation nationale à Paris du 10 novembre.

Signatures :

Amnesty international Dijon,
ATTAC21, Collectif contre
l'islamophobie en France,
Confédération syndicale des
Familles 21, EELV, FSU 21, JMFB,
Ligue des Droits de l'Homme,
Mouvement de la Paix, NPA, SOS
racisme

Le succès du film « Soumaya » : Entretien avec Ubaydullah, l'un des producteurs du film.



Q1 : Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis Ubaydah, je viens du cinéma documentaire. J'ai réalisé quelques courts métrages de fiction il y a quelques années. En 2017 j'ai coréalisé un documentaire de 50 minutes sur l'attentat qui a touché la Grande Mosquée de Québec, Ta Dernière Marche dans la Mosquée. Avec Waheed, on a fait un pari de réaliser un long métrage. Et voilà, le film Soumaya en est le fruit.

Q2 : Le film Soumaya est-il inspiré d'une histoire réelle ? dites-nous un mot sur le synopsis du film ?

C'est le récit d'un combat réel d'une femme suite à son licenciement abusif, lequel est intervenu pendant l'état d'urgence d'après les attentats du 13 novembre 2015. Soumaya se fait perquisitionner à son domicile à 4h du matin. Elle était cadre dans une société de transport. Alors qu'elle est employée depuis quatorze ans, elle apprend du jour au lendemain qu'elle est licenciée, et découvre le soir-même à la télévision les raisons de son licenciement. Elle ne comprend pas pourquoi elle est ciblée, et décide de ne pas se laisser faire et d'exercer un droit de réponse très particulier...

Q3 : Et pourquoi cette histoire vous a-t-elle inspiré le film ?

On se rendait compte qu'on était en train de traverser un moment singulier en France, un peu comme le 11 septembre aux États-Unis. Des

chercheurs en sciences politiques voyaient venir les dérives de l'état d'urgence comme un écho aux politiques sécuritaires qui ont été mises en place aux États-Unis, et qui ont prouvé leur inefficacité. Et là avec Waheed nous nous sommes posés des questions : pourquoi cet état d'urgence ? Est-ce une démonstration de force ? À quel prix ? Le prix, c'était l'installation d'une atmosphère de soupçon à l'égard des personnes de confession musulmane. On a pris donc une simple histoire, et on a essayé de comprendre, à titre individuel, et dans le cercle familial, l'impact que pouvait avoir cette politique sécuritaire.

Q4 : Vous espériez certainement faire bouger les lignes avec ce film ?

Un film reste un film. Je pense que très peu de films dans l'Histoire du cinéma ont fait « bouger les lignes ». Mais un film joue sur les représentations, et contribue, dans le milieu culturel et artistique, sur la construction des images que nous avons de l'autre. J'aime la citation du collectif Abounaddara, qui dit : « Nous ne sommes ni artistes ni engagés. Nous sommes des artisans qui avons échoué à réparer l'image des nôtres ». En faisant un film, puis un autre, on essaie petit à petit de réparer ces images détruites ou déformées par le flux médiatique et cinématographique dominant. Peut-être que c'est impossible d'y arriver complètement, mais pour le moment on se satisfait des retours qu'on a de la part des personnes directement concernées par le sujet. Je pense que toute l'équipe est fortement rassurée d'avoir plusieurs fois entendu, de la part des musulmans, en particulier des femmes, et en particulier qui portent le foulard, dire : « On a vu beaucoup de films qui parlent des musulmans, mais avec Soumaya c'est la première fois que je me vois sur grand écran ».

Q5 : Peut-on voir ce film comme un exemple de lutte pour la dignité ou une simple posture victimaire ?

J'ai personnellement beaucoup de mal avec l'argument de la « posture victimaire », car souvent il cache une indifférence aux personnes qui

subissent les injustices, voire, pire, du mépris à leur égard et une négation de leur douleur. Quelqu'un qui subit quelque chose est, sur le plan juridique et psychologique, une victime ; et s'il se plaint, il n'est pas en train de « se victimiser », mais plutôt en train de « porter plainte ». Les mots sont importants. Maintenant, lorsqu'on soutient une victime, qu'on soit la famille ou une association de soutien, comment le fait-on ? C'est là la question. Le fait-on en l'aidant à se relever et retrouver sa dignité, ou le fait-on en la maintenant dans son statut ? Le film pose cette question, et je dirais même qu'il la retourne.

Q6 : Vous êtes le producteur exécutif ; avez-vous rencontré des difficultés pour la production de ce film ?

On a voulu d'abord faire financer ce film par les spectateurs, en lançant un financement participatif en partenariat avec le CCIF.

Mais cela n'a malheureusement pas fonctionné. On a vu aussi qu'on n'était pas trop pris au sérieux, en voulant faire un long métrage avec une somme de seulement 27000 euros. Mais un des donateurs du CCIF a cru en notre projet, a vu ce qu'on savait faire, et a décidé de financer le film en nous laissant la totale liberté de scénario et de réalisation. Il a découvert le film le jour de la projection presse. Financer un film sans demander un droit de regard sur le contenu, c'est quelque chose de très rare dans le milieu du cinéma.

Q7 : La projection du film a été annulée au Grand Rex, y avait-il eu des pressions ?

Ce qui dérange la fachosphère, je pense que ce n'est pas le film en tant que tel. Car jusque maintenant, sans avoir vu le film, ils nous ont fait de la pub, plus qu'autre chose, et ils ne se rendent pas compte que l'appel à la censure d'une œuvre braque les projecteurs sur cette œuvre... Quand Médine a été empêché de se produire au Bataclan, il a rempli le Zénith juste après.

Donc, pour moi, ce qui dérange la fachosphère, c'est le fait que le film soit projeté dans une des plus grandes salles de cinéma d'Europe. **Propos recueillis par K. Slimani**

Courrier du lecteur : Avis de tempête à vie



Ami-e-s, la tempête jadis annoncée est toujours par ici.

Elle est stationnaire mais ne soulève ni vents, ni grêle, ni pluie.

Elle n'est pas violente mais fait beaucoup de dégâts par là et par ci.

Il s'agit de la tempête du temps qui nous est impart.

Temps derrière lequel nous courons sans relâche et il nous fouit sans répit.

Ce temps qui nous oblige à faire des choix lourds de conséquences même quand nous sommes indécis.

Les obligations quotidiennes et matérielles, le travail, la famille, les enfants, les obligations religieuses, et les projets pour avancer vers un avenir réjou...

Nous devons donner du temps à tous et à toutes ces activités au risque de déséquilibrer nos vies.

Avec un tel déséquilibre, o combien d'efforts risquent, par cette tempête, d'être anéantis

L'équation est difficile. Les journées n'ont que 24 heures. Le temps est si précis

Il aurait été aisé de croire que les avancées technologiques permettraient de libérer du temps et d'être plus épanoui.

Cela a été le cas mais ces mêmes avancées nous ont tout, et même plus, repris

D'aucun dirait que le temps s'est accéléré. D'autres penseront plutôt que l'être humain ne sait pas en tirer profit

Quoi qu'il en soit, cette tempête fait peser un grand danger sur l'ensemble de notre société car elle distend les liens, petit à petit,

Donc face à cette tempête, rien ne sert de se calfeutrer chez soi ou de s'enfermer dans un bunker ni ne sert le repli

Au contraire, mieux vaut aller vers les autres, leur donner du temps ; le temps auquel ils ont droit. Voilà que c'est dit :

Donner du temps aux enfants, aux parents, au conjoint(e), à toute la famille, aux ami(e)s, aux voisins, mais également à soi-même, à son corps, et à son esprit.

Tout cela sans oublier les obligations matérielles qui nous contraignent tous et nous éloignent des ami-e-s.

Nous sommes donc tous des funambules perchés, en équilibre précaire, sur un fil et dans cette tempête, malgré nous, nous sommes pris.

Mais la vie n'étant pas linéaire comme un fil, l'exercice est périlleux et l'avenir devient un pari

Et dans cette tempête, chacun peut se perdre et perdre de vue l'essentiel. Rassurez-vous : maintenir un lien de qualité avec ceux qui nous entourent est la réponse face à ce grand défi

Ce lien permet non seulement de ne pas se perdre et de se repérer dans la tempête, pour pouvoir continuer à avancer sur le fil tous unis,

Mais il permet également de pouvoir rattraper et remonter celles et ceux qui tomberaient du fil dans l'obscurité de l'ennui

Un lien solide constitué de différentes soies entrelacées : liens de parenté, liens familiaux, liens fraternels, liens amicaux et liens de solidarité sans détour ni alibi.

Malheureusement, ces valeurs sont mises à mal dans une société de méfiance et d'individualisme bien nourris.

La tempête fait rage, accrochez-vous... vous sortirez forts et bien enrichis

Hatim

Point Santé

L'exercice physique et le cancer

On estime qu'un décès sur dix par cancer peut être attribuable à un manque d'activité physique. Plusieurs travaux ont examiné l'association entre l'activité physique et les résultats cliniques chez les survivants du cancer, tels que la récurrence de la maladie ou la mortalité.

Une méta-analyse récente sur près de 40000 survivants du cancer qui avaient le plus souvent des cancers précoces du sein, du côlon, du rectum et de la prostate a démontré que plus d'activité physique auto-déclarée après le diagnostic de cancer était associée à une baisse de 37% du risque de mourir de son cancer. Quant aux mécanismes moléculaires impliqués, on suppose que des facteurs tels que l'inflammation, l'insuline, les stéroïdes sexuels et le système immunitaire peuvent promouvoir un microenvironnement tumoral qui encourage la croissance des cellules malignes conduisant à la progression du cancer. Par exemple, des concentrations élevées d'insuline (hyperinsulinémie) lors du diagnostic de cancer ont été associés à un mauvais pronostic dans un certain nombre de cancers, du sein et du côlon. Des études menées auprès de patients atteints de cancer du sein et du côlon montrent que l'activité physique réduit les concentrations d'insuline, et les changements dans les concentrations d'insuline sont associée à des réductions des cellules tumorales circulantes.

En conclusion, l'exercice physique est bénéfique pour les malades atteints de cancer et peut prévenir l'apparition du cancer chez les sujets sains.

Ali Bettayeb
Université de Bourgogne

INFORMATION : INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2020.

Les inscriptions pourront être reçues jusqu'au vendredi 7 février 2020 à 23 h 59 dernier délai.

L'inscription est automatique pour les jeunes âgés de 18 ans et pour les personnes qui ont acquis la nationalité française. Les intéressés n'ont donc aucune démarche particulière à effectuer à la mairie.

Sinon, l'inscription sur la liste électorale résulte d'une démarche volontaire.

Qui peut être électeur ?

- Être âgé d'au moins 18 ans la veille du premier tour de scrutin (soit le 14 mars) ou la veille du second tour de scrutin (soit le 21 mars) ;
- Être de nationalité française ;
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Les citoyens européens résidant en France peuvent également demander leur inscription sur la liste complémentaire pour voter à l'occasion des municipales.

Comment s'inscrire ?

- **En ligne** : en vous rendant sur le site : www.service-public.fr
- **En mairies centrales ou annexes**.
- **par voie postale** : Dossier complet à adresser aux Mairies
- **Les demandes d'inscription par mail ne sont pas recevables.**

26^e JOURNÉE du SAVOIR

Dimanche, 07 juin 2020
au Palais des Congrès à Dijon

OBJECTIFS : - Diffuser le savoir, promouvoir la Recherche. - Motiver les jeunes générations par l'exemple. - Favoriser l'échange entre chercheurs, chefs d'entreprise, responsables locaux, élus et public.

DEROULEMENT:

Les étudiants de 3^e cycle (docteurs, doctorants, masters et ingénieurs) exposeront leurs travaux de recherche devant un large public de jeunes, de parents, de personnalités locales (élus, chefs d'entreprises ...) à la suite de quoi une cérémonie de remise de prix sera tenue en leur honneur.

POUR PARTICIPER:

DOCTEURS, DOCTORANTS, MASTERS, INGENIEURS, ...

comment vous inscrire

- En envoyant par E-mail, avant le 24 mai 2020, d'un résumé du travail de recherche comportant : nom, prénom et statut de l'auteur, titre du résumé;

Renseignements: JMFB tel: 07 8616 55 40 ou 03.80.73.11.15.

j-savoir-jmfb@orange.fr www.journee-du-savoir.fr

PUBLIC, JEUNES ET FAMILLES, ... sont invités à participer
dimanche 7 juin 2020 à partir de 14 h 30 au Palais des Congrès de Dijon

Vous pouvez publier vos articles de recherche universitaire sur

JOURNAL des SCIENCES

N'hésitez pas à nous en faire part à cette adresse Email:
j-savoir.jmfb@orange.fr

Nouveau : CLUB DE LECTURE



Le club de lecture a pour objectif de permettre à ses membres de présenter les livres lus, sous la forme d'une fiche de lecture, et d'échanger autour des sujets en lien avec ces livres. Ces échanges sont l'occasion de s'enrichir personnellement et

collectivement, en bénéficiant des lectures des autres notamment.

Le club est ouvert à toutes et à tous, il aspire à une réflexion commune et à l'élévation intellectuelle par la lecture. Vous êtes les bienvenus.

Fiche de lecture :

1. Identification de l'ouvrage :
Présentation et principaux livres écrits, parutions et travaux...

2. Thématique, problématique et idées fondatrices de l'ouvrage
3. Méthodologie, démarche de l'auteur
4. Structuration de sa pensée
5. Principales conclusions de l'auteur
6. Commentaire critique, analyse personnelle
7. Appréciation globale

Mounir KHEYI